

**LE TRIBUNAL PENAL
INTERNATIONAL
POUR L'EX-YOUGOSLAVIE**

par Karine LESCURE

**CENTRE DE DROIT
INTERNATIONAL
DE
PARIS I**

**ETUDES INTERNATIONALES
N° 6**

Montchrestien

- SOMMAIRE -

Avant-propos	11
Préface	13
Introduction	15

1ère PARTIE

ANALYSE DE L'EXISTANT EN MATIERE DE RESPONSABILITE PENALE INTERNATIONALE	19
---	-----------

CHAPITRE 1 : DEFINITION ET EVOLUTION DE LA RESPONSABILITE PENALE DANS UNE PERSPECTIVE HISTORIQUE	21
---	-----------

SECTION 1 : DEFINITIONS	21
--------------------------------------	-----------

§ 1 - PROBLEMATIQUE GENERALE ET DEFINITION DU DROIT PENAL INTERNATIONAL	21
--	----

§ 2 - DEFINITION DE LA RESPONSABILITE PENALE INTER- NATIONALE	23
--	----

A) Quant à son objet, ses finalités	23
--	----

B) Quant à ses sujets	24
------------------------------	----

SECTION 2 : EVOLUTION DE LA RESPONSABILITE PENALE INTERNATIONALE DANS UNE PERSPECTIVE HISTORIQUE	28
---	-----------

§ 1 - DE L'APRES PREMIERE GUERRE MONDIALE A L'APRES SECONDE GUERRE MONDIALE	29
--	----

§ 2 - L'EVOLUTION ULTERIEURE	35
A) La codification	35
B) La question d'une juridiction criminelle internationale	37
CHAPITRE 2 : LE DROIT INTERNATIONAL POSITIF EN MATIERE DE RESPONSABILITE PENALE INTERNATIONALE	40
SECTION 1 : LES REGLES DE FOND APPLICABLES	40
X § 1 - LES PRINCIPES DU DROIT INTERNATIONAL CONSACRES PAR LE STATUT ET LES JUGEMENTS DU TRIBUNAL DE NUREMBERG	40
X § 2 - LES INSTRUMENTS CONVENTIONNELS	42
A) Les Conventions de Genève de 1949 et les protocoles additionnels de 1977	43
B) La Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide du 9 décembre 1948	47
SECTION 2 : LES MODALITES DE MISE EN OEUVRE DE LA RESPONSABILITE PENALE INTERNATIONALE D'UN POINT DE VUE PROCEDURAL	50
§ 1 - LA COMPETENCE UNIVERSELLE ET LE PRINCIPE <i>AUT DEDERE, AUT JUDICARE</i>	51
A) La compétence universelle	51
B) Le principe <i>aut dedere, aut judicare</i>	53
§ 2 - LES MODALITES DE MISE EN OEUVRE DE LA RESPONSA- BILITE PENALE INTERNATIONALE D'APRES LES CONVENTIONS DE GENEVE DE 1949 ET LA CONVENTION SUR LE GENOCIDE DE 1948	54
A) Les Conventions de Genève et les protocoles additionnels	54
B) La Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide	55

- 2ème PARTIE -

**LA CREATION D'UN TRIBUNAL PENAL
INTERNATIONAL EN VERTU DU CHAPITRE
VII, PROBLEMES CONSTITUTIONNELS..... 59**

**CHAPITRE 1 : LES ARGUMENTS AYANT PLAIDE EN
FAVEUR DU CHOIX DU CHAPITRE VII COMME
FONDEMENT JURIDIQUE DE LA CREATION DU
TRIBUNAL..... 61**

**SECTION 1: LE REJET DE L'APPROCHE TRADITIONNELLE
LES INCONVENIENTS DE LA VOIE CONVENTIONNELLE
INTERETATIQUE 61**

**SECTION 2 : LA QUESTION DE LA COMPETENCE DES
NATIONS UNIES POUR CREER UN TEL TRIBUNAL ET LE
PROBLEME DU CHOIX DE L'ORGANE COMPETENT 63**

SECTION 3 : LES SOLUTIONS ALTERNATIVES 66

**CHAPITRE 2 : LE CONTEXTE DANS LEQUEL S'EST
INSCRIT LA CREATION DU TRIBUNAL POUR L'EX-
YUGOSLAVIE 68**

SECTION 1 : L'"HISTOIRE LEGISLATIVE" DU TRIBUNAL..... 68

**SECTION 2 : LA CREATION DU TRIBUNAL CONSTITUE UN
ABOUTISSEMENT DE L'ACTION ENTREPRISE PAR LE
CONSEIL DE SECURITE AU TRAVERS DES RESOLUTIONS
PRECITEES..... 72**

CHAPITRE 3 : LE FONDEMENT JURIDIQUE DE LA COMPETENCE DU CONSEIL DE SECURITE POUR CREER LE TRIBUNAL	76
SECTION 1 : LA JUSTIFICATION D'UNE TELLE COMPE- TENCE PAR UNE INTERPRETATION TELEOLOGIQUE DES DISPOSITIONS PERTINENTES DE LA CHARTE	76
A) L'article 39 du chapitre VII de la Charte	76
B) L'article 41 du chapitre VII de la Charte	77
SECTION 2 : LA JUSTIFICATION D'UNE TELLE COMPE- TENCE PAR LA PRATIQUE RECENTE DU CONSEIL DE SECURITE	81
CHAPITRE 4 : UN ORGANE JUDICIAIRE DONT LES LIMITES S'INSCRIVENT DANS LE CADRE DU CHAPITRE VII DE LA CHARTE	83
SECTION 1 : LE TRIBUNAL PENAL INTERNATIONAL POUR L'EX-YOUGOSLAVIE EST UN ORGANE SUBSIDIAIRE DU CONSEIL DE SECURITE	83
SECTION 2 : LA LIMITATION DES COMPETENCES DU TRIBUNAL	85

- 3ème PARTIE -

**EXAMEN DU FONCTIONNEMENT DU
TRIBUNAL PENAL POUR L'EX-YOUGOSLAVIE
DANS SES RAPPORTS AVEC LES ETATS 89**

**CHAPITRE 1 : LA COMPETENCE *RATIONE MATERIAE*
ET *RATIONE PERSONAE* DU TRIBUNAL 91**

**SECTION 1 : LES REGLES AYANT PRESIDE A LA
DETERMINATION DES COMPETENCES DU TRIBUNAL 91**

A) Le rôle nécessairement limité des droits nationaux 91

B) La qualification internationale des crimes : sources
et méthodes 94

**SECTION 2 : LA COMPETENCE *RATIONE MATERIAE* DU
TRIBUNAL 97**

A) Les crimes punissables 97

B) La question du caractère massif et systématique
des crimes 101

**SECTION 3 : LA COMPETENCE *RATIONE PERSONAE* DU
TRIBUNAL 102**

A) Les différents niveaux de responsabilité 103

B) La question des faits justificatifs, excuses absolutoires
et circonstances atténuantes 104

CHAPITRE II : L'ARTICULATION DES COMPETENCES ENTRE LE TRIBUNAL INTERNATIONAL ET LES TRIBUNAUX NATIONAUX	108
SECTION 1 : LE PRINCIPE DE LA PRIMAUTE DU TRIBUNAL INTERNATIONAL SUR LES JURIDICTIONS NATIONALES ET SES MODALITES D'APPLICATION	108
A) L'existence de compétences nationales susceptibles de concurrencer la compétence du tribunal pour l'ex- Yougoslavie	108
B) La combinaison du principe <i>non bis in idem</i> avec celui de la primauté du tribunal international	112
SECTION 2 : COOPERATION ET ENTRAIDE JUDICIAIRE	114
SECTION 3 : LE ROLE JOUE PAR LES ETATS DANS LA DETERMINATION DE LA PEINE ET DANS SON EXECUTION	120
§ I - LA DETERMINATION DES PEINES APPLICABLES	121
A) La nature de la peine	122
B) Le quantum de la peine	122
C) L'existence d'une peine complémentaire facultative	124
§ 2 - L'EXECUTION DES PEINES	126
A) Problématique	126
B) L'exécution des peines par l'intermédiaire d'un Etat	127
C) La grâce et la commutation des peines	128
Conclusion	131
Indications bibliographiques	135
Annexes	143